

**20**  
**GÉNÉ-**  
**RATION**  
**24**

**30' D'ACTIVITÉ  
PHYSIQUE  
QUOTIDIENNE**

Etre en bonne santé et à l'aise dans son corps aide à bien apprendre, à développer sa confiance en soi et à développer le goût de la pratique sportive. C'est la sens de l'appel à manifestation d'intérêt pour promouvoir « 30 minutes d'activité physique par jour à l'école ».

Il est lancé par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec Paris 2024 à destination des écoles élémentaires. Dans le cadre du programme Génération 2024 et de la démarche « **Ecole promotrice de santé** », **ce projet vise à faire bouger plus de jeunes** et à favoriser le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants.

**En France, 92% des filles et 82% des garçons de 6 à 11 ans ne bougent pas assez.**

A destination des écoles, **ces 30 minutes quotidiennes d'activité physique ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires par semaine**, qui permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire. Les premières écoles volontaires expérimentent les 30 minutes d'activité physique quotidienne depuis novembre 2020.

Des ressources sont disponibles sur le site EPS1 de la Somme : <http://eps.dsden80.ac-amiens.fr/055-30-minutes-d-activites-physiques-quotidiennes.html>

## LES KITS SPORTIFS UN SOUTIEN AU DISPOSITIF

Des kits financés par Paris 2024 et l'Agence Nationale du Sport, avec le soutien du Ministère, au service du déploiement des 30 minutes d'activité physique quotidienne partout en France.

- A destination des écoles impliquées dans le dispositif
- Composé du matériel nécessaire pour la mise en place de 30' d'activité physique quotidienne.

20  
GÉNÉ-  
RATION  
24



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



